

**Mémorial**  **Memorial**  
du des  
**Grand-Duché de Luxembourg.** **Großherzogtums Luxemburg.**

Mardi, 25 mai 1926.

N<sup>o</sup> 17.

Dienstag, 25. Mai 1926.

Loi du 22 mai 1926, concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1926.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu Grande Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'Etat entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés,;

Vu la décision de la Chambre des députés du 21 mai 1926 et celle du Conseil d'Etat du même jour portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

avons ordonné et ordonnons:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le budget de l'Etat pour l'exercice 1926 est arrêté:

En recette à la somme de . . . . . fr. 168.477.347

En dépense à la somme de . . . . . » 165.774.434

En recette et en dépense pour

ordre à la somme de . . . . . » 52.451.226

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat, relatifs à l'exercice budgétaire 1926, le Directeur général des finances est autorisé à émettre des bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission, notamment le taux d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminés par arrêté ministériel.

**Art. 2.** Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Fischbach, le 22 mai 1926.

Charlotte.

*Les Membres du Gouvernement,*

P. Prum. N. Dumont, O. Decker. Et. Schmit.

Gesetz vom 22. Mai 1926, das Staatsbudget der Einnahmen und Ausgaben für das Jahr 1926 betreffend.

Wir Charlotte, von Gottes Gnaden, Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Abgeordnetenkammer;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenkammer vom 21. Mai 1926, und derjenigen des Staatsrates vom selben Tage, gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird;

Saben verordnet und verordnen:

**Art. 1.** Das Staatsbudget für das Jahr 1926 ist festgesetzt:

Inbetreff der Einnahmen auf... Fr. 168.477.347

Inbetreff der Ausgaben auf... „ 165.774.434

In Einnahmen und Ausgaben

für Rechnungsordnung auf . . . . . „ 52.451.226

Dies nach Maßgabe des nachstehenden Etats.

Zwecks Deckung der Bedürfnisse des Staatsschatzes für das Rechnungsjahr 1926 ist der General-Direktor der Finanzen ermächtigt, Schatzbons auszugeben. Die Bedingungen dieser Ausgabe, insbesondere der Zinsfuß und der Heimzahlungstermin, werden durch Ministerialbeschuß festgesetzt.

**Art. 2.** Für uneingeschränkte Kredite ist keine Überschreibung zulässig.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz im „Memorial“ veröffentlicht werde, um von allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Fischbach, den 22. Mai 1926.

Charlotte.

Die Mitglieder der Regierung,

P. Prum. N. Dumont. O. Decker. Et. Schmit.

**Chapitre I<sup>er</sup>. — Recettes.**

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1926.
	Section I <sup>re</sup> .	
1	Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur .....	14.500.000
	Section II. — Contributions directes et accises.	
2	Impôt général sur le revenu et le capital .....	15.000.000
3	Surtaxes sur le revenu de 1925 .....	8.000.000
4	Redevance sur le toccage des mines .....	90.000
5	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique .....	1.500.000
6	Impôt sur les cabarets .....	1.300.000
7	Eau-de-vie.....	15.000.000
8	Taxe sur la vérification des poids et mesures et le jaugeage des fûts et tonneaux..	20.000
9	Remboursement par des communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats .....	3.000
10	Extraits du cadastre .....	3.000
11	Recettes diverses .....	26.000
		40.942.000
	Section III. — Douanes.	
12	Part du Grand-Duché dans les revenus de l'Union économique.....	21.860.000
12 <sup>bis</sup>	Recettes en exécution de l'art. 12 de la convention établissant l'Union économique	6.614.000
12 <sup>ter</sup>	Recettes en exécution de l'art. 13 de la Convention établissant l'Union économique pour les années 1925 et 1926 .....	6.000.000
13	Loyers .....	90.000
14	Recettes diverses .....	70.000
		34.634.000
	Section IV. — Enregistrement et Domaines.	
15	Enregistrement.....	5.500.000
16	Hypothèques .....	950.000
17	Successions.....	950.000
18	Timbre .....	1.250.000
18 <sup>bis</sup>	Droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en vertu de l'art. 11 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse .....	32.000
19	Impôt du timbre sur les lettres de voiture.....	1.200.000

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1926.
20	Taxes d'abonnement sur les titres des sociétés .....	2.600.000
21	Impôt sur les billets de banque .....	125.000
22	Droits en sus et amendes en matières de timbre, d'enregistrement, etc. ....	40.000
23	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions des droits fraudés, confiscations en numéraire .....	450.000
24	Recouvrement des frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger .....	60.000
25	Recouvrement de frais de poursuites et d'instance .....	2.000
26	Fermage de la pêche et des passages d'eau .....	63.000
27	Etablissement piscicole d'Ettelbruck. — Vente d'alevins et de truitelles .....	1.500
28	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relaiement du droit de chasse, y compris 1600 stères de bois réservés pour le chauffage des bâtiments de l'Etat .....	499.653
29	Frais d'administration des bois des communes et des établissements publics; remboursement des traitements des chefs de cantonnement .....	90.541
30	Ventes immobilières .....	300.000
31	Ventes mobilières — ventes de reproducteurs .....	p <sup>r</sup> mém.
32	Id. — Produits des routes et autres ventes mobilières .....	130.000
33	Cassage mécanique de Merkhholz — vente de produits, y compris la valeur des produits réservés pour les besoins de l'Etat .....	370.000
34	Produit des pépinières forestières et des pépinières de vignes de l'Etat .....	80.000
35	Locations .....	64.000
36	Frais de vente immobilières .....	p <sup>r</sup> mém.
37	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières .....	75.000
38	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique .....	96.000
38 <sup>bis</sup>	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du Service de l'Enregistrement international des marques de fabrique et de commerce .....	90.000
39	Assistance judiciaire et procédure en debet, recouvrements .....	3.000
40	Taxes perçues en vertu de la loi du 23 décembre 1909, sur le registre aux firmes, frais de publication au <i>Mémorial</i> et recettes diverses .....	74.000
41	Impôt sur le chiffre d'affaires .....	22.000.000
42	Rentes des concessions minières .....	394.600

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1926.
43	Id. — Loi du 29 novembre 1913 .....	1.212.200
	<b>Section V. — Postes, télégraphes et téléphones.</b>	<b>38.702.494</b>
44	Postes. — Taxes de lettres et autres recettes .....	7.550.000
45	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes.....	875.000
46	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements .....	4.325.000
46bis	Produit de l'emprunt à émettre en exécution de l'art. 2 de la loi du 15 juillet 1924, autorisant le Gouvernement à procéder aux travaux d'extension des câbles téléphoniques dans la ville de Luxembourg ainsi que du réseau aérien du plat-pays.....	1.500.000
46ter	Produit net des suppléments perçus sur les timbres « Caritas » 1925, en faveur des œuvres de charité.....	54.557
	<b>Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité, hospice du Rham, maison de santé à Ettelbruck et établissement des aveugles.</b>	<b>14.304.557</b>
47	Produit du travail des détenus à Luxembourg ..... 220.000 Produit du travail des détenus à Diekirch ..... 11.000	231.000
48	Recettes diverses du service économique .....	3.000
49	Récouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires : a) Aveugles..... 2.000 b) Sourds-muets..... 1.500 c) Dépôt de mendicité et Maison de séquestration ..... 3.000 d) Hospice du Rham ..... 327.500 e) Maison de santé d'Ettelbruck ..... 416.000	750.000
	<b>Section VII. — Recettes diverses.</b>	<b>984.000</b>
50	Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant .....	271.600
51	Part (33 $\frac{1}{3}$ %) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements et des indemnités de résidence du personnel de l'enseignement primaire (art. 4 de la loi du 9 août 1924 sur la revision des traitements).....	4.526.667
52	Contingents des villes de Luxembourg, Diekirch, Echternach et Esch-s.-Alz. dans les dépenses des gymnases et écoles industrielles y établis; minerval à payer par les élèves de ces établissements; contingents des villes de Luxembourg et Esch-s.-Alz. dans les dépenses des lycées de jeunes filles; minerval à payer par les élèves de ces établissements; — contingent de la ville d'Ettelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci; — produit du minerval à payer par les élèves de l'école d'artisans et part contributive de la ville de Luxembourg dans les frais du service intérieur du même établissement (loi du 30 septembre 1909) .....	146.000
53	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs .....	45.000

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1926.
54	Banque Internationale. — Traitement et indemnité de résidence du commissaire du Gouvernement .....	34.272
55	Versement pour l'exercice 1926 à titre de participation aux produits des lignes exploitées dans le pays par la Direction générale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine de Strasbourg .....	1.000.000
55 <sup>bis</sup>	Produit de l'emprunt destiné à payer l'insuffisance des retraites des agents du Guillaume-Luxembourg depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1921 jusqu'au 31 juillet 1925 .....	p <sup>r</sup> mém.
55 <sup>ter</sup>	Produit de l'emprunt destiné à fournir les fonds nécessaires à l'exécution des travaux complémentaires du réseau Guillaume-Luxembourg à amortir en 50 années. — 1 <sup>re</sup> tranche .....	p <sup>r</sup> mém.
55 <sup>4</sup>	Versement par l'Administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine pour servir de paiement de la 1 <sup>re</sup> annuité de l'emprunt prévu par l'art. 55 <sup>ter</sup> .....	p <sup>r</sup> mém.
55 <sup>5</sup>	Produit des surtaxes destinées à couvrir les charges de la 1 <sup>re</sup> annuité de l'emprunt prévu à l'art. 55 <sup>bis</sup> .....	p <sup>r</sup> mém.
56	Versements par les sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance .....	28.570
57	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat .....	275.000
58	Remboursement des dépenses du Crédit foncier et de la Caisse d'épargne .....	876.077
59	Intérêts de la dotation du Crédit foncier .....	15.000
60	Excédents de recettes de comptes extraordinaires .....	- 50.000
61	Remboursements de subsides remboursables pour études moyennes et supérieures .	p <sup>r</sup> mém.
62	Vente de cartes agricoles .....	500
63	Intérêts de fonds en dépôt .....	100.000
63 <sup>bis</sup>	Produit du remboursement de fonds en dépôt dont l'échéance est fixée au 1 <sup>er</sup> mai 1926	700.000
64	Minerval des élèves de l'école d'accouchement; frais d'entretien des femmes solvables admises à la Maternité :	
	a) Minerval 1500 × 8 .....	12.000
	b) Frais d'entretien .....	98.000
		} 124.000
65	Recettes du Laboratoire de bactériologie :	
	a) Produit des analyses .....	28.000
	b) Service de l'inspection des viandes .....	2.000
	c) Vente de vaccins et de sérums .....	500
	d) Recettes du service public de désinfection .....	2.000
		} 32.500
66	Produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie .....	138.110
67	Parts contributives des villes de Luxembourg, Esch-s.-Alz. et Diekirch pour couvrir les frais d'administration des bourses du travail .....	40.000
68	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies .....	80.500

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1926.
69	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature.....	24.000
70	Taxes consulaires .....	200.000
71	Remboursement des frais d'acquisition d'objets d'alimentation et de première nécessité.....	p <sup>r</sup> mém.
72	Subvention aux tramways intercommunaux du canton d'Esch — produit de l'emprunt (lois des 19 mai 1914 et 9 août 1921) .....	8.700.000
72bis	Subside et avance à la ville de Wiltz pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes — produit de l'emprunt (Loi du 29 juin 1925)	2.700.000
72ter	Remboursement de l'avance faite à la ville de Wiltz pour compte des communes à raccorder à la conduite d'eau intercommunale — première annuité (Loi du 29 juin 1925) .....	p <sup>r</sup> mém.
73	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 .....	2.500
74	Remboursement des avances faites aux exploitations commerciales d'éclairage placées sous séquestre .....	p <sup>r</sup> mém.
75	Remboursement à l'Etat d'avances consenties à des sinistrés de guerre .....	p <sup>r</sup> mém.
76	Remboursement à l'Etat des avances faites aux compagnies des chemins de fer en exécution de la loi du 28 décembre 1920.....	p <sup>r</sup> mém.
77	Recettes nettes réalisées par le bureau économique — office du combustible.....	300.000
78	Modernisation de l'établissement thermal de Mondorf-Etat. — Produit de l'emprunt (Lois des 12 décembre 1922 et 27 décembre 1924) .....	4.000.000
79	Remboursement par la République Française des avances faites pour la protection des ressortissants français résidant dans le Grand-Duché .....	p <sup>r</sup> mém.
80	Remboursement à l'Etat de sommes distribuées par le Gouvernement à titre de dommages de guerre .....	p <sup>r</sup> mém.
80bis	Versement par l'Allemagne à titre d'indemnité pour dommages causés par les troupes allemandes aux propriétés bâties et non bâties de l'Etat .....	p <sup>r</sup> mém.
81	Construction d'un lycée de jeunes filles à Luxembourg. — Produit de l'emprunt .....	p <sup>r</sup> mém.
82	Construction d'une nouvelle école agricole à Ettelbruck. — Produit de l'emprunt...	p <sup>r</sup> mém.
		24.410.296
	Total général des recettes .....	168.477.347

**Chapitre II. — Dépenses.**

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
<b>Section I<sup>re</sup>.</b>		
1	Liste civile .....	200.000
1bis	Frais de représentation de la Maison Souveraine .....	500.000
		700.000
<b>Section II. — Gouvernement.</b>		
2	Traitements et indemnités de représentation du Ministre d'Etat, des Directeurs généraux et des Conseillers de Gouvernement.....	412.000
3	Traitements du personnel des bureaux et des huissiers de salle du Gouvernement.	866.800
4	Frais de route et de séjour, y compris les voyages à l'étranger. (Crédit non limitatif).	15.000
5	Frais d'impression, frais des services de nettoyage et de chauffage.....	48.000
6	Bibliothèque .....	14.000
7	Frais de publication du Mémorial .....	60.000
8	Frais de publication de la Pasinomie.....	6.000
9	Statistique .....	167.500
9bis	Indemnités aux personnes chargées par les communes de fournir les données concernant l'état et le rendement des cultures .....	13.000
10	Dépenses pour distinctions honorifiques .....	12.000
11	Dépenses diverses .....	3.000
		1.617.300
<b>Section III. — Chambre des députés.</b>		
12	Chambre des députés .....	500.000
<b>Section IV. — Conseil d'Etat.</b>		
13	Conseil d'Etat.....	68.000
<b>Section V. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.</b>		
14	Traitement du secrétaire; frais de bureau, frais de déplacement et autres.....	40.000
<b>Section VI. — Relations extérieures.</b>		
15	Légations.....	50.000
16	Consulats .....	58.000
17	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye (sans distinction d'exercice).....	5.500

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
18	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Société des Nations, y compris un restant d'exercice antérieur.....	125.000
	Section VII. — Justice.	238.500
19	Traitements, suppléments de traitements et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire.....	2.032.000
20	Frais de bureau des justices de paix.....	7.500
21	Dépenses du casier judiciaire, de la police des étrangers, du service anthropométrique et de la police judiciaire.....	23.400
22	Frais d'impressions et fournitures aux bibliothèques des tribunaux et des barreaux, frais d'éclairage, de nettoyage et du service de chauffage.....	38.000
22bis	Id. — Restant de l'exercice 1924.....	73
23	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police et indemnité du personnel.....	12.000
24	Frais de route et de séjour.....	4.900
25	Frais de bureau du greffier de la Cour et des greffiers des tribunaux d'arrondissement.....	2.000
26	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire.....	400
27	Remises des greffiers (Crédit non limitatif).....	2.000
28	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger; indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière d'assurance-accidents (arrêté g.-d. du 17 février 1903, art. 31) et en matière d'assurance-vieillesse et invalidité (loi du 6 mai 1911, art. 100), et en matière de louage de service des employés privés (loi du 31 octobre 1919) — ces frais pouvant être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgents (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	100.000
29	Frais du contrôle des denrées alimentaires et de l'inspection des viandes.....	53.400
30	Huissiers audienciers, traitements des concierges.....	40.950
31	Huissiers — indemnités (Crédit non limitatif).....	30.000
32	Frais d'exécution d'arrêts criminels (Crédit non limitatif).....	p <sup>r</sup> mém.
	Section VIII. — Cultes.	2.346.323
	a) Culte catholique.	
33	Traitements du clergé.....	3.347.600
34	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale.....	7.000
35	Indemnités revenant aux ecclésiastiques chargés de l'instruction religieuses dans les écoles primaires (art. 26 de la loi du 10 août 1912 sur l'organisation de l'enseignement primaire).....	125.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
36	Séminaire — traitements du directeur et des professeurs.....	104.300
37	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire.....	6.000
38	Subside pour la bibliothèque du Séminaire .....	1.000
39	Subside pour le culte catholique (y compris 5000 fr. pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens); indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades.....	22.800
<i>b) Culte protestant.</i>		
40	Traitement du pasteur protestant à Luxembourg.....	20.564
41	Subside .....	16.000
<i>c) Culte israélite.</i>		
42	Traitement du rabbin.....	20.564
43	Subside .....	3.000
<b>Section IX. — Corps de gendarmerie et des volontaires</b>		<b>3.673.828</b>
44	Corps de gendarmerie et des volontaires.....	3.990.000
45	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie.....	182.000
<b>Section X. — Chambre des comptes.</b>		<b>4.172.000</b>
46	Traitements, indemnités de résidence et indemnités des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires.....	264.000
47	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de nettoyage et dépenses imprévues.....	5.000
<b>Section XI. — Recette générale.</b>		<b>269.000</b>
48	Traitements et indemnités du personnel; frais de contrôle; indemnités pour pertes de caisses, services extraordinaires, primes d'assurance contre le vol, remplacement et dépenses imprévues.....	192.564
49	Frais de gestion proprement dits, y compris le prix du loyer, de chauffage, d'éclairage etc.....	18.000
50	Frais de bureau .....	6.000
51	Intérêts, agio et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la Caisse de l'Etat (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000
52	Intérêts dus par l'Etat sur le compte-courant ouvert auprès de la Caisse d'épargne (Crédit non limitatif).....	10.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
53	Dépenses occasionnées par l'étude des questions d'ordre financier (sans distinction d'exercice) .....	1.000
	<b>Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.</b>	<b>228.564</b>
54	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les membres des conseils des taxateurs et ceux des conseils de revision.....	2.125.000
55	Frais de route et de séjour.....	100.000
55bis	Id. — Restant de l'exercice 1924.....	72
55ter	Crédit destiné à permettre la spécialisation des agents du fisc en matière de comptabilité commerciale et industrielle, d'établissement de bilan et en matière d'amortissement .....	10.000
56	Cadastre. — Rétributions variables (sans distinction d'exercice).....	85.000
57	Renouvellement partiel des plans cadastraux.....	1.000
58	Frais de bureau de l'administration des contributions, des accises et du cadastre, y compris les impressions et les instruments.....	100.000
59	Prélèvement sur les impôts au profit des communes, y compris les impositions communales dues par l'Etat en vertu de l'art. 8 de la loi du 25 décembre 1889 (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	750.000
60	Expédition des rôles des contributions directes.....	20.000
61	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions; apposition de scellés sur les appareils en repos.....	7.500
62	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes (Crédit non limitatif).....	600.000
62bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	132.102
62ter	Restitution d'accises et d'autres droits (Crédit non limitatif) .....	3.000.000
63	Dépenses diverses .....	1.000
64	Service de jaugeage officiel; service des compteurs d'alcool; — dépenses diverses (sans distinction d'exercice).....	50.000
	<b>Section XIII. — Enregistrement et domaines.</b>	<b>6.981.674</b>
65	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et expéditionnaires de l'administration et du garde des domaines; indemnités des commis auxiliaires; indemnités de déplacement des fonctionnaires de l'administration; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires ou remplacement des receveurs et conservateurs; indemnités du commis chargé du service de la bibliothèque à la direction. Indemnités des membres du conseil d'administration et du conseil du contentieux .....	776.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
66	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	262.900
67	Frais de bureau de la direction (impressions et livres compris), des inspecteurs, vérificateurs et receveurs .....	45.000
67bis	Id. — Restant de l'exercice 1925.....	10.000
67ter	Dépenses extraordinaires pour réfection des tables hypothécaires; 2 <sup>e</sup> et dernier crédit.....	15.000
68	Frais de poursuite et d'instance — les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.300
69	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892, sur la procédure en debet en matière de faillite, et des lois du 23 mars 1893, et du 26 septembre 1919, sur l'assistance judiciaire et la procédure en debet (sans distinction d'exercice).....	100.000
70	Restitutions (Crédit non limitatif).....	5.000
71	Frais d'adjudication exposés par l'administration des domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux.....	8.000
72	Frais de vente d'immeubles.....	1.500
73	Plantations et boisements sur les terrains des fortifications; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines.....	10.000
74	Remboursements aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouverts sur les condamnés (Crédit non limitatif).....	3.000
75	Fabrication de papier-timbre et de timbres mobiles et dépenses de l'atelier.....	40.000
76	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine (sans distinction d'exercice) .....	25.000
77	Gratifications aux agents de la force publique du chef de la constatation des conventions en matière d'affiches (art. 9 de la loi du 7 août 1920).....	2.500
78	Menues dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires.....	25.000
	<b>Section XIV. — Douanes.</b>	1.336.200
79	Service de la douane .....	7.110.000
79bis	Dépenses du service de la douane à la charge exclusive du Grand-Duché. — Restant de l'exercice 1921.....	3.912
79ter	Primes à l'agriculture des années 1925 et 1926 (art. 13 de la Convention établissant une Union économique entre le Grand-Duché et la Belgique) (Crédit non limitatif)	6.000.000
79 <sup>a</sup>	Id. — Restant des exercices 1922, 1923 et 1924.....	7.957.374

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
80	Gratifications et subsides à la caisse de secours des douaniers en cas de maladie...	20.000
81	Loyers de logements de service, mise en état de ceux-ci et menues dépenses.....	50.000
	<b>Section XV. — Crédit foncier et Caisse d'épargne. — Caisses de crédit agricole et professionnel.</b>	21.141.286
82	Crédit foncier et Caisse d'épargne .....	855.678
83	Frais de premier établissement de caisses de crédit agricole et professionnel, et frais de contrôle (sans distinction d'exercice) .....	2.000
	<b>Section XVI. — Pensions.</b>	857.678
84	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité et trimestres de faveur. Suppléments et augmentations de pensions. (Lois des 28 mars 1899, 23 mai 1904, 1 <sup>er</sup> août 1913, 28 mai 1919, 9 août 1921, 28 juillet 1925 et 26 décembre 1925). — Honoraires des médecins attachés à la commission des pensions. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	11.000.000
85	Suppléments à allouer aux pensionnaires en vertu de la loi du 26 décembre 1907..	12.000
86	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessiteux....	75.000
	<b>Section XVII. — Travaux publics. — Administration.</b>	11.087.000
87	Traitements et frais de bureau du personnel.....	965.000
88	Indemnités à allouer aux conducteurs pour travaux communaux (art. 17 de la loi du 29 juillet 1913).....	50.000
89	Frais de route et de séjour .....	50.000
90	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de halage .....	910.000
91	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris .....	1.580.000
92	Primes de l'assurance contre les accidents des ouvriers et remplaçants de cantonniers pour le service des routes et chemins repris .....	60.000
93	Subside à la masse d'habillement des cantonniers .....	25.000
94	Frais d'adjudication d'entreprises de travaux publics (sans distinction d'exercice).	10.000
	<b>Section XVIII. — Travaux publics. — Voirie, rivières et ruisseaux.</b>	3.650.000
95	Entretien des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage.....	3.361.000
95bis	Dépenses d'entretien supplémentaires des lignes automobiles pour le transport en commun sur les routes de l'Etat.....	200.000
95ter	Construction de diverses lignes de tramways électriques de la ville de Luxembourg; solde de la part de l'Etat dans la dépense.....	151.275

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
96	Transport des matériaux par auto-camions sur les routes et chemins repris (salaires des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances).	390.000
97	Goudronnage de la grande voirie.....	250.000
98	Carrières et cassage mécanique de Merkholtz, y compris le transport à pied d'œuvre des produits.....	325.000
99	Construction et aménagement de bâtiments et hangars, servant au remisage du matériel de l'administration et d'habitation pour les gardes-matériel.....	30.000
100	Canalisation sous la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités.....	150.000
100bis	Canalisation à établir dans la ville de Luxembourg (loi du 27 juin 1910).....	200.000
101	Entretien des chemins repris par l'Etat.....	3.326.000
101bis	Dépenses d'entretien supplémentaires des lignes automobiles pour le transport en commun sur les chemins repris par l'Etat.....	300.000
101ter	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux de l'hiver 1925-1926 à la voirie de l'Etat et ses dépendances, ainsi qu'aux berges et épis de la Sûre et de la Moselle	280.000
102	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement et les dixièmes en garantie.....	615.000
103	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 13 janvier 1843).	15.000
104	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, impressions pour le service des travaux publics.....	20.000
105	Chemins de fer; frais de surveillance, études, conseil des chemins de fer Guillaume-Luxembourg; dépenses diverses qui s'y rattachent.....	149.000
105bis	Subventions aux exploitants des chemins de fer à voie étroite en exécution de la loi du 28 décembre 1920 (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000.000
105ter	Travaux exécutés sur le réseau des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (sans distinction d'exercice).....	162.500
105 <sup>4</sup>	Paiement aux agents en retraite du Guillaume-Luxembourg de l'insuffisance des allocations qui leur ont été versées depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1921 jusqu'au 31 juillet 1925..	p <sup>r</sup> mém.
105 <sup>5</sup>	Travaux complémentaires à exécuter sur le réseau Guillaume-Luxembourg.....	p <sup>r</sup> mém.
106	Prix des billets de libre parcours en chemins de fer délivrés aux membres de la Chambre des députés en exécution de l'art. 202 de la loi du 16 août 1919.....	19.800
107	Chemins de fer vicinaux; travaux d'amélioration et acquisition de matériel incombant au propriétaire des lignes, y compris les frais d'études définitives.....	125.000
107bis	Dépenses d'exploitation des lignes de chemins de fer cantonaux de Diekirch à Vianden et de Nœrdange à Martelange.....	345.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
107 <sup>ter</sup>	Mise en état des lignes de chemins de fer cantonaux et de leur matériel, y compris la régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire de 80.000 fr. émise en 1924 (sans distinction d'exercice).....	402.000
108	Dépenses de services automobiles, y compris les dépenses des services du Gouvernement et de l'administration des travaux publics (sans distinction d'exercice).....	600.000
109	Plantations à établir sur les routes et les chemins repris par l'Etat; pépinières et élagage d'arbres.....	40.000
110	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos.....	50.635
111	Dépenses diverses et imprévues.....	1.500
112	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux; dixièmes retenus en garantie	125.000
112 <sup>bis</sup>	Travaux extraordinaires de curage de l'Alzette et de la Pétrusse sur le territoire de la ville de Luxembourg.....	50.000
112 <sup>ter</sup>	Etudes à faire sur le régime des cours d'eau .....	20.000
112 <sup>4</sup>	Rectification des berges et curages du lit de l'Alzette entre le pont du chemin de fer et le confluent des rivières de la Mamer et de l'Eisch à Mersch; abaissement du radier du pont-route sur l'Alzette (Langenbrück).....	50.000
	<b>Section XIX. — Travaux publics — propriétés bâties et autres.</b>	12.753.710
113	Palais grand-ducal à Luxembourg et Château de Walferdange — part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien.....	150.000
114	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'Etat contre les risques de l'incendie; taxes d'eau .....	1.100.000
114 <sup>bis</sup>	Id. — Crédit resté disponible à l'art. 114 du budget de 1924.....	193.481
114 <sup>ter</sup>	Mise en état et appropriation de l'ancienne maison Collart-de Scherff acquise par l'Etat. — Crédit resté disponible à l'art. 114 <sup>6</sup> du budget de 1924.....	144.140
114 <sup>4</sup>	Frais de construction et d'installation d'un lycée de jeunes filles à Luxembourg (Loi du 17 juin 1911) — Part de l'Etat.....	p <sup>r</sup> mém.
114 <sup>5</sup>	Etablissements hospitaliers du Rham. — Construction et installation d'une nouvelle cuisine.....	250.000
115	Bâtiments affectés au service des justices de paix — réparations d'entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage et assurance .....	25.000
116	Travaux d'entretien de l'hôtel épiscopal.....	4.000
117	Frais de chauffage et d'éclairage pour les différentes administrations et services publics .....	1.390.000
118	Fêtes publiques et illuminations.....	5.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
119	Entretien des monuments historiques.....	45.000
120	Embellissements dans diverses parties du pays.....	15.000
121	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos.....	10.000
122	Dépenses diverses et imprévues.....	1.500
	<b>Section XX. — Domaines de l'Etat à Luxembourg.</b>	<b>3.343.121</b>
123	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement.....	15.000
124	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains, y compris les dixièmes retenus en garantie.....	30.000
125	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie.....	15.000
	<b>Section XXI. — Mines.</b>	<b>60.000</b>
126	Traitements et indemnités du personnel et frais de bureau, y compris un restant de 1440 fr. de l'exercice 1923.....	167.000
127	Frais de voyage.....	10.400
128	Cadastré du terrain minier de la zone concessible; rectification et entretien de l'abonnement. — Dépenses diverses et imprévues; opérations géodésiques.....	2.000
	<b>Section XXII. — Fonds communal.</b>	<b>179.400</b>
129	Prélèvement au profit des communes, à répartir d'après les dispositions des lois des 8 août 1907 et 28 mai 1921.....	500.000
130	Seconde répartition du fonds communal en conformité des art. 1 <sup>er</sup> , 2, 8 et 9 de la loi du 8 août 1907, remaniée par l'art. 7 de la loi du 28 mai 1921, sauf déduction d'une retenue de 5 % à opérer sur le montant total du fonds communal pour la formation d'une réserve.....	2.000.000
	<b>Section XXIII. — Travaux communaux.</b>	<b>2.500.000</b>
131	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale.....	110.000
132	Subvention aux tramways intercommunaux du canton d'Esch (Lois des 19 mai 1914 et 9 août 1921).....	4.090.506
132bis	Versement à la ville de Luxembourg du chef de l'abolition de l'octroi, en conformité de l'art. 5 de la loi du 26 mars 1920.....	150.000
133	Traitements, frais de bureau, de route et de séjour du personnel du service de contrôle des constructions communales.....	1.800
133bis	Etude et confection de projets de conduites d'eau communales et intercommunales; surveillance des travaux d'exécution de ces projets; réparation et acquisition des instruments géodésiques et des articles de bureau nécessaires à l'étude et à la confection de ces projets.....	11.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
133 <sup>ter</sup>	Subside à la ville de Wiltz pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes (Loi du 29 juin 1925) .....	2.100.000
133 <sup>4</sup>	Avance à la ville de Wiltz, pour compte des communes à raccorder à la conduite d'eau intercommunale (Loi du 29 juin 1925) (Crédit non limitatif).....	600.000
134	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux .....	200.000
135	Dépenses dans l'intérêt du service de cylindrage au rouleau à vapeur pour la voirie vicinale .....	25.500
136	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie (crédit non limitatif) .....	138.110
<b>Section XXIV. — Dette publique.</b>		<b>7.426.916</b>
137	Annuités et frais (emprunt de 1894) (sans distinction d'exercice).....	482.000
138	Service de l'emprunt de 1916; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 11 août 1916) et frais (sans distinction d'exercice) .....	1.210.200
139	Service de l'emprunt de 1919 : remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 13 août 1919) et frais (sans distinction d'exercice).....	4.037.600
140	Service de l'emprunt 6% de l'Etat g.-d. de 1922 : remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 26 juin 1922) et frais (sans distinction d'exercice)...	5.435.600
141	Service de l'emprunt de 175 millions de francs émis en vertu de la Convention d'Union économique avec la Belgique: charge d'intérêts de 2 % l'au à supporter par le Grand-Duché .....	3.500.000
142	Constitution, en 50 ans (au taux de 6%) d'un fonds de 175 millions de francs, destiné à rembourser l'avance de pareil montant faite au Grand-Duché en vertu de la Convention établissant une Union économique avec la Belgique.....	650.000
143	Service des Bons du Trésor : paiement des intérêts et autres frais — (sans distinction d'exercice) .....	3.500.000
144	Service des Bons du Trésor: Amortissement (Crédit non limitatif) .....	1.500.000
145	Confection de bons de caisse de l'Etat — frais y relatifs et frais de contrôle des bons malpropres et délabrés (Crédit non limitatif) .....	50.000
146	Intérêts des consignations et dépôts — lois des 12 février 1872 et 30 mai 1888. (Crédit non limitatif).....	16.000
146 <sup>bis</sup>	Moins-value des titres de la Reichsanleihe appartenant à l'Etat.....	59.800
147	Rente de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer à petite section.....	225.702
147 <sup>bis</sup>	Crédit destiné à parfaire l'amortissement régulier de l'emprunt dans l'intérêt des chemins de fer à petite section (Loi du 26 juin 1897).....	61.745
148	Remboursement au profit du fonds spécial des chemins de fer vicinaux du produit des rachats anticipatifs des concessions minières octroyées par la loi du 6 juin 1898.	p <sup>r</sup> mém.
149	Rentes de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer vicinaux décrétés par la loi du 28 juin 1911.....	482.807

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
150	10 <sup>e</sup> annuité pour le paiement des intérêts et le remboursement de l'emprunt pour la construction des tramways intercommunaux du canton d'Esch.....	435.152
151	10 <sup>e</sup> annuité pour le paiement des intérêts et le remboursement de l'emprunt contracté dans l'intérêt de la voirie de l'Etat dans le canton d'Esch.....	76.350
152	Restant disponible des rentes de concessions minières octroyées par la loi du 29 novembre 1913 .....	92.899
152bis	Annuité de l'emprunt destiné au paiement prévu à l'art. 105 <sup>4</sup> .....	p <sup>r</sup> mém.
	<b>Section XXV. — Commissariats de district et Caisse de prévoyance des employés communaux.</b>	21.815.855
153	Traitements des commissaires et des secrétaires de district et des expéditionnaires, indemnités des employés stagiaires, frais de bureau des commissaires, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale; création d'une bibliothèque aux commissariats et abonnement à des journaux périodiques; indemnités et frais de déplacement dans l'intérêt des réformes; loyer des bureaux du commissariat de Diekirch; dépenses imprévues .....	232.000
154	Frais de route et de séjour des commissaires.....	9.650
155	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements et frais de déplacement des contrôleurs spéciaux attachés à la direction générale de l'intérieur (Loi du 6 avril 1920).....	77.750
156	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux en conformité de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901 .....	9.400
157	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux en exécution de la loi du 20 juin 1919 sur les droits et devoirs des employés communaux (Crédit non limitatif) .....	450.000
158	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais résultant de l'exécution de la loi du 7 août 1912, modifiée par la loi du 28 octobre 1920, concernant la création d'une caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes (art. 25, al. 2 et art. 41) (Crédit non limitatif) .....	315.000
158bis	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance, aux termes des art. 12 et 16 de la loi du 7 août 1912, modifiée par la loi du 28 octobre 1920, sur la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes (Crédit non limitatif).....	25.000
158ter	Restitution des retenues versées au Trésor par d'anciens fonctionnaires de l'Etat qui, ayant passé au service d'une commune ou d'un établissement public, ont effectué ou effectueront le rachat des années de service antérieures pour la computation de leur pension, restitution qui, toutefois, n'aura lieu qu'à concurrence des sommes déboursées ou à déboursier pour ce rachat (Crédit non limitatif)....	1.000
	<b>Section XXVI. — Administration des eaux et forêts.</b>	1.119.800
159	Traitements du personnel; frais de voyage et de bureau des agents; dépenses imprévues .....	178.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
160	Suppléments de traitement pour ancienneté de service des préposés .....	7.500
161	Indemnités spéciales en faveur des brigadiers .....	4.000
162	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat .....	15.000
163	Crédit pour établir et entretenir des pépinières forestières .....	95.000
164	Reconstitution d'un domaine forestier de l'Etat, des communes et des établissements publics, acquisitions et boisements (sans distinction d'exercice) .....	200.000
165	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien, de culture ainsi que de surveillance du domaine forestier de l'Etat .....	120.000
166	Institution d'un enseignement forestier élémentaire et cours de perfectionnement des préposés forestiers; indemnités et frais de voyage des agents chargés des cours et dépenses imprévues, y compris la création d'une bibliothèque forestière. — Subvention aux préposés stagiaires (art. 22 de l'arrêté g.-d. du 14 novembre 1911)	16.000
167	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers.....	27.500
	<b>Section XXVII. — Service sanitaire.</b>	<b>663.000</b>
168	Collège médical; frais de déplacement; visite des pharmacies, etc.....	24.250
169	Médecins-inspecteurs — indemnités et frais de déplacement.....	30.000
170	Ecole d'accouchement; — indemnités du personnel; — entretien des malades et des élèves; — achat de trousse pour les élèves sortantes; — cours de récapitulation — frais; — entretien du jardin; — dépenses diverses.....	170.000
170bis	Id. — Restant de l'exercice 1925.....	27.000
171	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes.....	10.000
172	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies et indemnités pour déclarations de maladies contagieuses .....	600
173	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but.....	60.000
174	Fournitures de désinfectants à des indigents; achats de sérums curatifs et de vaccins	2.000
175	Subside à l'Union antialcoolique .....	750
176	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris le service de l'inspection des denrées alimentaires introduites de l'étranger .....	124.000
177	Organisation et exécution du service public de désinfection, création de stations régionales de désinfection .....	45.000
178	Cours pour gardes-malades; — protection de l'enfance du premier âge (loi du 27 juin 1906), dépenses diverses; — subsides en faveur d'œuvres d'initiative privée, s'occupant de la protection des enfants en bas âge et des femmes en couche; prophylaxie des maladies évitables (maladies vénériennes, cancer) et dépenses diverses.....	7.500

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
179	Prophylaxie antituberculeuse.....	122.500
179bis	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Office international d'hygiène publique à Paris.....	3.250
179ter	Acquisition d'une kinothèque.....	25.000
180	Menues dépenses.....	500
		652.350
	<b>Section XXVIII. — Etablissement thermal et hydrothérapique de Mondorf-Etat.</b>	
181	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc.....	60.000
181bis	Id. — Vitrage de la Pergola. — Restant de l'exercice 1925.....	40.000
182	Frais d'exploitation .....	280.000
182bis	Id. — Restant de l'exercice 1925 .....	28.600
		378.600
	<b>Section XXIX. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>	
183	Traitements du personnel du service; indemnités des surnuméraires, expéditionnaires et stagiaires.....	4.220.000
184	Indemnités pour services extraordinaires; frais de remplacement d'employés et de facteurs en congé. — Indemnités à des aides temporaires, à des aides-facteurs et à des préposés d'agences auxiliaires volontaires.....	594.000
185	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents .....	131.000
185bis	Id. — Restant de l'exercice 1925 .....	18.375
186	Traitements et indemnités des facteurs — Frais de remplacement aux jours de repos	4.405.000
187	Loyers de locaux et mise en état de ceux-ci.....	270.000
187bis	Frais de chauffage des locaux occupés par le service des Postes et des Télégraphes dans le bâtiment de la gare centrale à Luxembourg, pour l'époque du 11 novembre 1918 au 31 mars 1923.....	7.110
188	Indemnités aux chemins de fer pour transports postaux; transport des dépêches et des colis .....	295.000
189	Impressions, timbres-poste, timbres-télégraphe et cartes postales; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville), Differdange et Esch-s.-Alz. et des bureaux ambulants et des relais.....	296.000
190	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes.....	154.000
191	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions; appareils télégraphiques et fournitures pour le service des appareils; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences, y compris les bureaux de la direction, de Luxembourg-gare et de Luxembourg-ville.....	112.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
191bis	Acquisition d'une automobile pour le transport des envois postaux entre Luxembourg-ville et la gare.....	50.000
192	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux.....	8.000
193	Dépenses diverses et imprévues.....	79.500
194	Gros entretien des réseaux télégraphiques et téléphonique; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice).....	1.425.000
195	Horloges électriques.....	1.000
	<b>Section XXX. — Service agricole.</b>	12.065.985
196	Service agricole — traitements, indemnités, frais de route et de séjour du personnel et acquisition d'instruments, loyer, bibliothèque, etc.....	349.400
197	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'institut international d'agriculture de Rome (loi du 3 août 1907) — sans distinction d'exercice.....	2.500
198	Cotisation extraordinaire pour l'institut international de Rome.....	3.750
	<b>Section XXXI. — Enseignement agricole.</b>	355.650
199	Ecole et station à Ettelbruck.....	328.465
199bis	Construction d'une nouvelle école agricole.....	p <sup>r</sup> mém.
200	Bourses d'études au profit d'élèves de l'école agricole.....	8.000
201	Subsides pour études agronomiques.....	7.000
202	Cours spéciaux à l'école agricole (distillerie, maréchallerie, etc.) et cours d'adultes à Ettelbruck, à Luxembourg, à Troisvierges et éventuellement dans d'autres localités du pays.....	15.000
	<b>Section XXXII. — Amélioration des races d'animaux domestiques.</b>	358.465
203	Primes pour l'amélioration de la race chevaline.....	100.000
204	Primes pour l'amélioration des espèces bovine, porcine, ovine et caprine.....	150.000
205	Achat de reproducteurs des races porcine et caprine.....	25.000
206	Elevage du lapin et de la volaille.....	20.000
207	Encouragements aux sociétés d'élevage.....	20.000
208	Création d'un Stud-Book et d'un Herd-Book.....	20.000
	<b>Section XXXIII. — Police sanitaire du bétail.</b>	335.000
209	Traitements et indemnités des vétérinaires.....	120.000
210	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie, etc.....	25.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
211	Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912, concernant la police sanitaire du bétail (Crédit non limitatif) .....	50.000
211bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs .....	250
212	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail .....	100.000
213	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière .....	5.000
214	Subsides pour pertes de bétail essuyées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.000
	<b>Section XXXIV. — Améliorations agricoles — Travaux d'irrigation, d'amélioration et de curage des rivières.</b>	340.250
215	Construction de chemins d'exploitation et remembrement parcellaire, frais de mutation, etc. ....	153.500
216	Travaux d'irrigation et d'assainissement .....	24.000
	<b>Section XXXV. — Associations agricoles et horticoles.</b>	177.500
217	Encouragements aux sociétés locales agricoles.....	20.000
218	Encouragements aux sociétés de laiteries coopératives .....	25.000
219	Société générale d'apiculture. — Organisation de conférences et subventions.....	3.000
220	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture .....	25.000
221	Encouragements à l'arboriculture, à l'horticulture, à la culture maraîchère — établissement de champs de démonstration.....	12.000
222	Exécution de la convention phylloxérique internationale — service phytopathologique — inspection d'horticulture.....	4.200
223	Service météorologique .....	4.000
224	Subsides dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles; conférences, publication d'un périodique, bibliothèque, distribution de nichoirs, etc. ....	4.500
	<b>Section XXXVI. — Viticulture.</b>	97.700
225	Station viticole — traitements et indemnités du personnel, frais de bureau et de voyage, bibliothèque .....	60.000
225bis	Id. — Restant de l'exercice 1925 .....	13.650
226	Station viticole — Frais d'exploitation, établissement de greffage; culture intensive de cépages américains pour la reconstruction future du vignoble national; création et entretien de vignes modèles; acquisition de sarments sélectionnés, etc.....	90.000
227	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture.....	20.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
228	Phylloxéra — Exécution de la convention phylloxérique. — Travaux de lutte contre le phylloxéra, y compris un restant d'exercices antérieurs de 851 fr. ....	5.000
229	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909, sur le régime des vins et boissons similaires .....	19.800
<b>Section XXXVII. — Prévoyance sociale.</b>		<b>208.450</b>
230	Assurances ouvrières (exécution des lois des 31 juillet 1900 et 8 mars 1919, 5 avril 1902 et 20 décembre 1909) et étude des questions sociales .....	627.980
230bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs .....	87.700
231	Assurance contre l'invalidité et la vieillesse: consignation à faire en exécution de l'art. 61 de la loi du 6 mai 1911, sur l'assurance-invalidité et vieillesse (fr. 300.000)	425.000
231bis	Secours extraordinaires et suppléments de rentes aux créditeurs nécessiteux de l'assurance-maladie, de l'assurance-accidents et de l'assurance-invalidité, ainsi qu'aux bénéficiaires nécessiteux de rentes échues à l'étranger .....	1.195.000
231ter	Id. — Restant d'exercices antérieurs .....	125.800
<b>Section XXXVIII. — Logements.</b>		<b>2.461.480</b>
232	Service des habitations à bon marché (loi du 29 mai 1906, art. 3).....	143.405
233	Fonds des habitations à bon marché.....	141.000
234	Création et entretien de jardins ouvriers, etc. ....	12.000
<b>Section XXXIX. — Mutualités.</b>		<b>296.405</b>
235	Subsides aux sociétés de secours mutuels, y compris les allocations destinées à combler les pertes d'intérêts (coupons) de valeurs dépréciées: frais de service de la commission supérieure d'encouragement .....	85.000
235bis	Subside au profit de la Fédération nationale des sociétés luxembourgeoises de secours mutuels .....	2.000
236	Subside à la caisse de secours des facteurs des postes .....	5.000
237	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail et frais de réorganisation de ces mutualités .....	30.000
238	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail, non affiliées à l'association générale .....	5.000
239	Création d'un établissement national d'assurance contre la perte du bétail .....	p <sup>r</sup> mém.
<b>Section XL. — Commerce et industrie.</b>		<b>127.000</b>
240	Inspection du travail (loi du 22 mai 1902).....	116.000
241	Bourses du travail .....	91.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
242	Subsides en faveur de l'industrie, du commerce et du travail, y compris les subsides pour études professionnelles (artisans, commerçants et ouvriers) et un restant de fr. 750 de l'exercice 1919.....	35.000
242bis	Participation de l'Etat dans les frais d'organisation de la V <sup>e</sup> foire commerciale.....	p <sup>r</sup> mém.
242ter	Frais de surveillance du commerce par colportage et la délivrance des permis pour l'année 1925 .....	1.000
242 <sup>4</sup>	Id. — pour l'année 1926 .....	1.000
242 <sup>5</sup>	Industrie et commerce. — Restant de l'exercice 1916 (Règlement d'une ordonnance provisoire du 6 juillet 1916) .....	2.162
243	Frais d'exécution de la loi du 23 décembre 1909, sur le registre aux firmes ...	3.000
244	Développement du tourisme dans le pays .....	20.000
	<b>Section XLI. — Enseignement professionnel.</b>	269.162
245	Ecole d'artisans. — Traitements et indemnités .....	535.000
246	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses.....	18.800
247	Id. — Frais du service intérieur .....	58.000
248	Id. — Bourses pour les élèves indigents .....	25.000
249	Id. — Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves .....	5.000
250	Id. — Assurance du personnel et des élèves contre les accidents du travail; dépenses dans l'intérêt de l'hygiène scolaire .....	10.110
251	Ecoles professionnelles et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour les élèves nécessiteux fréquentant ces écoles et cours .....	136.000
251bis	Part de l'Etat dans les frais de l'école professionnelle d'Esch-s.-Alz. pendant l'année scolaire 1923-1924 .....	11.016
252	Cours-conférences organisés par l'Etat avec la collaboration des unions des classes moyennes dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce et du métier	30.000
253	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces écoles et cours, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière, désireuses de se perfectionner dans la coupe	163.000
254	Bibliothèques professionnelles .....	18.000
255	Bibliothèques professionnelles du plat pays .....	5.000
	<b>Section XLII. — Enseignement supérieur et moyen.</b>	1.014.926
256	Gymnases de Luxembourg, de Diekirch et d'Echternach, et Ecoles industrielles et commerciales de Luxembourg et d'Esch-s.-Alz. — traitements et indemnités, y compris un restant de l'exercice 1925 de fr. 9000 .....	3.278.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
257	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement supérieur et moyen .....	98.360
258	Dépenses diverses résultant de l'exécution des accords intellectuels conclus entre le Luxembourg et la France, resp. la Belgique.....	7.500
259	Bourses pour études universitaires ou pédagogiques. — Prêts remboursables .....	40.000
260	Bourses en faveur d'élèves indigents et doués des gymnases. — Prêts remboursables .....	25.000
261	Bourses en faveur d'élèves indigentes et doués des établissements d'enseignement industriel et commercial. — Prêts remboursables .....	20.000
262	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs, y compris un restant d'exercices antérieurs (Crédit non limitatif) .....	100.000
263	Bibliothèque nationale .....	48.650
264	Lycées de jeunes filles — dépenses de service (loi du 17 juin 1911) y compris un restant de l'exercice 1925 de fr. 4000 .....	414.000
265	Id. — Bourses en faveur d'élèves indigentes et douées .....	10.000
	<b>Section XLIII. — Enseignement primaire.</b>	4.041.510
266	Commission d'instruction, inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement; traitements, indemnités, frais de voyage et de bureau, et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire .....	274.000
267	Ecoles normales — traitements, indemnités, frais de bureau et dépenses diverses. . .	258.000
268	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant, y compris un restant d'exercices antérieurs de fr. 30.750 .....	143.000
269	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires (art. 78 de la loi du 10 août 1912 et règlement du 21 septembre 1915) .....	330.000
270	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et en faveur de cours de gymnastique et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires; achat de livres et de matériel d'enseignement .....	40.000
271	Traitements et indemnités de résidence du personnel enseignant des écoles primaires supérieures (sans distinction d'exercice).....	13.580.000
272	Primes de brevet des instituteurs et institutrices en conformité des lois des 10 août 1912 et 11 août 1913 (sans distinction d'exercice) .....	112.000
273	Bourses d'études aux élèves-instituteurs .....	12.800
274	Bourses d'études aux élèves-institutrices.....	12.800
275	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales .....	44.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
276	Secours à des membres du personnel enseignant atteints de tuberculose ainsi qu'à d'anciens membres du personnel enseignant, leurs veuves et orphelins; suppléments de pension .....	25.000
277	Institut des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel; subsides et dépenses pour cours aux enfants bégues .....	39.640
278	Entretien des élèves du même établissement; habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets (art. 15 de la loi du 7 août 1923) .....	36.400
278bis	Id. — Crédit extraordinaire pour acquisition de mobilier et de matériel scolaire..	1.000
279	Etablissement des aveugles — indemnités du personnel enseignant .....	28.900
280	Entretien des élèves du même établissement; habillement, matériel de classe dépenses diverses et subsides à des élèves aveugles (art. 15 de la loi du 7 août 1923)	34.000
281	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement d'enfants arriérés à l'établissement de Bertzdorf .....	140.000
282	Subside à l'œuvre des colonies scolaires .....	4.500
283	Subsides aux sociétés dites « Verein für Volks- und Schulhygiene » et « Verein für Haus und Schule » .....	2.000
284	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques, cours de perfectionnement pour le personnel enseignant .....	15.000
285	Subside à la Société de l'Art à l'école .....	1.000
286	Bibliothèque pédagogique .....	15.350
286bis	Refonte des manuels pour les écoles primaires, primaires supérieures et postsecondaires	1.500
Section XLIV. — Arts et sciences.		15.150.890
287	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires. — Subventions, indemnités et frais dans l'intérêt d'auditions et de conférences dans toutes les parties du pays, en vue de cultiver la musique et le chant, tant religieux que profanes .....	36.000
288	Conservatoire de musique de Luxembourg .....	32.000
289	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg .....	20.000
290	Encouragements aux études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger. — Prêts remboursables .....	50.000
291	Subside à la Section historique de l'Institut .....	9.000
292	Subside au Comité du Willibrordus-Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach .....	3.000
293	Subside à la société des sciences naturelles, physiques et mathématiques .....	7.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
294	Rémunération du conservateur du Musée .....	6.500
295	Frais d'entretien des collections du Musée .....	7.500
296	Musée : acquisition d'armoires vitrées .....	10.000
297	Subside au « Landwoul », Luxemburger Verein für ländliche Wohlfahrts- und Heimatpflege .....	5.000
298	Subside à la Société des Sciences médicales .....	1.000
299	Subside à la Société des Naturalistes luxembourgeois .....	3.500
300	Subside à la Société « Verein für Luxemburger Geschichte, Literatur und Kunst » ..	3.000
301	Subside à la Société luxembourgeoise d'études linguistiques et dialectologiques..	3.000
302	Part contributive du Grand-Duché dans les dépenses du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (sans distinction d'exercice).....	3.800
303	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'Etat que des sociétés.	2.750
<b>Section XLV. — Etablissements pénitentiaires.</b>		<b>203.050</b>
<i>A. Luxembourg.</i>		
304	Commission administrative, jetons de présence et indemnités du secrétaire.....	5.400
305	Part contributive du Grand-Duché dans les frais d'administration de la Commission pénitentiaire internationale (sans distinction d'exercice) .....	400
306	Traitements et indemnités .....	352.000
307	Indemnités en vertu de l'art. 7 de la loi du 4 mai 1899 (Crédit non susceptible de transfert) .....	314.000
308	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, éclairage, menues réparations des bâtiments et du mobilier, service sanitaire, hygiénique et médical, culte, éducation morale et scolaire, menues dépenses de ménage, frais généraux, etc.), enseignement et traitement médical du personnel.....	465.000
308bis	Id. — Restant de l'exercice 1925.....	26.000
309	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention. (Matières premières, outils, machines, réparations, camionnage, etc.) .....	180.000
309bis	Id. — Restant de l'exercice 1925.....	22.000
310	Frais de bureau.....	3.000
<i>B. Diekirch.</i>		
311	Commission administrative — jetons de présence et indemnité du secrétaire.....	1.400
312	Traitements et indemnités .....	33.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
313	Indemnités en vertu de l'art. 7 de la loi du 4 mai 1899 (Crédit non susceptible de transfert) .....	45.000
314	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.) et traitement médical du personnel .....	20.000
315	Dépenses relatives au travail des détenus .....	10.000
316	Frais de bureau .....	100
	<i>C. Prisons cantonales.</i>	
317	Installations, réparations, ameublement, frais d'entretien et de nourriture des détenus, etc. (Loi du 14 février 1900) .....	8.000
	<b>Section XLVI. — Maison de santé d'Ettelbruck, Hospice du Rham.</b>	1.484.700
	<i>A. Maison de santé d'Ettelbruck.</i>	
318	Traitements et émoluments fixes .....	286.500
319	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 3 de la loi du 16 août 1923; indemnités de logement. (Crédit non susceptible de transfert)...	375.000
320	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, éclairage, médicaments, mobilier, entretien du parc et des plantations, menues dépenses pour récréations, distractions, etc. à offrir aux malades, etc.); uniforme et traitement médical du personnel; bibliothèque, menues dépenses .....	987.000
320bis	Frais de premier établissement d'une clinique pour maladies nerveuses à Ettelbruck	50.000
320ter	Entretien des pensionnaires etc. — Restant de l'exercice 1924 .....	1.000
	<i>B. Hospice du Rham.</i>	
321	Traitements .....	112.500
322	Indemnités fixes, indemnités d'habillement, etc. (Crédit non susceptible de transfert)	90.400
323	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, éclairage, médicaments, mobilier, enterrements, entretien des promenades et plantations, denrées pour le cours de cuisine scolaire etc.) traitement médical du personnel. — Frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés.....	778.000
324	Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population scolaire. — Musée et bibliothèques scolaires, imprimés, etc.....	3.500
	<b>Section XLVII. — Bienfaisance publique.</b>	2.683.900
325	Subsides aux communes pour des œuvres de bienfaisance et de solidarité sociale...	8.000
325bis	Produit net des suppléments perçus sur les timbres « Caritas » 1925 à distribuer comme suit: 4611,45 à la caisse de décès du personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones, et le reste, soit fr. 49.945,55 à la Ligue contre la tuberculose et le cancer, par parts égales .....	54.557

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
326	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermale .....	10.500
327	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus; secours particuliers, secours urgents et secours de route .....	60.000
328	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents, exposés tant dans le pays qu'à l'étranger, conformément aux art. 27, 29 et 30 de la loi du 28 mai 1897. (Crédit non limitatif, et, pour les dépenses réclamées par les pays étrangers, sans distinction d'exercice) .....	525.000
329	Remboursements des frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé (art. 28 et 31 de la loi du 28 mai 1897). (Crédit non limitatif).....	70.000
330	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsidés à des sociétés luxembourgeoises de bienfaisance à l'étranger.....	10.000
331	Secours aux sans-travail et subsidés aux caisses de chômage (crédit non limitatif).	10.000
332	Assistance publique — fourniture d'ouvrages, de brochures, d'imprimés et dépenses diverses.....	500
Section XLVIII.		748.557
333	<b>Récompenses pour actes de dévouement.....</b>	500
Section XLIX. — Police générale et administrative.		
334	Subsidés aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (Loi du 22 décembre 1923) (Crédit non limitatif) .....	75.000
335	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22 décembre 1923). Crédit non limitatif) .....	75.000
336	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés .....	7.000
337	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.000
338	Primes et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles.....	10.000
338bis	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en conformité de l'art. 11 de la même loi (sans distinction d'exercice. Crédit non limitatif).....	32.000
339	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux. — Dépenses diverses..	22.000
340	Subsidé à la Société protectrice des animaux domestiques .....	1.000
341	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche .....	15.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
342	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation; surveillance .....	3.500
343	Cinémas. — Jetons de présence et frais de route et de séjour revenant aux membres et secrétaire de la commission chargée de la surveillance des établissements et représentations cinématographiques et autres frais y relatifs.....	16.000
	Section L.	259.500
344	<b>Dépenses imprévues</b> , y compris un restant d'exercices antérieurs .....	20.000
345	Commissariat de la Banque Internationale .....	34.272
346	Frais d'acquisition et de répartition d'objets d'alimentation et de première nécessité.....	p <sup>r</sup> mém.
347	a) Avances du chef de pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus résultant de faits de guerre, subsides dans l'intérêt des mesures de sécurité prises en vue de prévenir ces accidents, et autres dépenses qui s'y rattachent (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
	b) Avances urgentes à faire à des sujets luxembourgeois indigents sinistrés de la guerre à l'étranger (Crédit non limitatif) .....	50.000
348	Suppléments pour charge d'enfants prévus par les art. 3 et 4 de la loi du 28 juillet 1925, en faveur des fonctionnaires et employés de l'Etat, mariés ou veufs — y compris les ministres des cultes protestant et israélite ainsi que les titulaires d'une pension et d'un traitement de disponibilité ou d'attente — (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.550.000
349	Suppléments de traitement ou d'indemnité à allouer en exécution de la loi du 28 juillet 1925 (Crédit non limitatif) .....	2.000.000
350	Fournitures de matériel de bureau aux administrations et services publics par l'Office central créé à cette fin, y compris les indemnités du personnel .....	70.000
350bis	Id. — Restant de l'exercice 1923 .....	212
351	Avance de crédit pour entreprises communales d'éclairage placées sous séquestre (sans distinction d'exercice) .....	25.000
352	Commission pour l'étude de la revision des tarifs et des conditions de contrats communaux de gaz et d'électricité: mise sous séquestre d'usines défaillantes. — Frais occasionnés et indemnités aux membres de la commission (sans distinction d'exercice).....	4.000
	Section LI. — Reports d'exercices précédents.	3.753.484
353	a) Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi .....	fr. 10.000
	b) Report du crédit resté disponibles au budget de 1924 à l'art. 17. — Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la commission permanente d'arbitrage à La Haye. — Restant de l'exercice 1924 .....	» 6.800

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1926.
	à l'art. 81 bis. — Nouveau crédit pour la continuation des travaux d'installation du service des douanes sur les nouvelles frontières conformément à la loi du 10 mai 1922 (Loi du 15 juillet 1924) »	1.000.000
	à l'art. 99. — Construction et aménagement de bâtiments et hangars, servant au remisage du matériel de l'administration et d'habitation pour les gardes-matériel »	66.454
	à l'art. 102. — Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement et les dixièmes en garantie »	88.623
	à l'art. 138. — Service de l'emprunt de 1916; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 11 août 1916) et frais »	390.824
	à l'art. 139. — Service de l'emprunt de 1919; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 13 août 1919) et frais.... »	1.134.380
	à l'art. 140. — Service de l'emprunt 6% de l'Etat grand-ducal de 1922; remboursement de titres et paiement des intérêts (Loi du 26 juin 1922) et frais »	2.941.973
	à l'art. 145. — Remboursement resp. retrait de la monnaie de billon (crédit non limitatif) »	99.991
	à l'art. 233. — Assurances ouvrières (exécution des lois des 31 juillet 1900 et 8 mars 1919, 5 avril 1902 et 20 décembre 1909) et étude des questions sociales »	52.419
	à l'art. 339. — Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22 décembre 1923). Crédit non limitatif »	16.453
	<b>Section LII. — Travaux d'utilité publique.</b>	
354	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes.....	400.000
355	Travaux de revêtement en béton « Rubenit » d'une partie de la chaussée de la voirie de l'Etat à Luxembourg .....	20.800
356	Déviations de la route de Luxembourg à Hespérange au Dernier Sol et établissement d'un passage supérieur, y compris les dépenses à faire pour l'acquisition des emprises (sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
357	Mise en état et réfection de la voirie de l'Etat dans le canton d'Esch (sans distinction d'exercice) .....	250.000
358	Mise en état des chemins repris par l'Etat .....	300.000
359	Travaux extraordinaires à exécuter sur les chemins repris, y compris les indemnités des agents temporaires occupés à ces travaux .....	400.000
360	Construction d'un chemin de Bettel à Vianden .....	p <sup>r</sup> mém.
361	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	50.000
362	Etablissement de la voirie sur le plateau Bourbon, y compris les dixièmes retenus en garantie (Lois des 16 mai 1904 et 8 août 1907) .....	300.000
363	Dépenses occasionnées par l'étude du projet de création par l'Etat d'une centrale électrique (Ueberlandzentrale) .....	37.800

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1926.
364	Etablissement de Mondorf-Etat — Reconstruction, aménagement, agrandissement des locaux et transformation des installations, y compris les prix des emprises et les frais d'études, sans distinction d'exercice. (Loi des 12 décembre 1922 et 27 décembre 1924). Crédit non limitatif.....	350.000
364bis	Etablissement de Mondorf-Etat. — Reconstruction, aménagement, agrandissement des locaux et transformation des installations, y compris les prix des emprises et les frais d'études, sous distinction d'exercice. (Loi du 12 décembre 1922). Crédit resté disponible à l'art. 369bis du budget de 1924 .....	109.748
365	Téléphones. — Création et extension des réseaux télégraphiques et téléphonique (sans distinction d'exercice (Loi du 15 juillet 1924) .....	1.500.000
366	Acquisition d'un terrain pour la construction d'un hôtel des Postes à Pétange....	44.000
		3.762.348
	Total général des dépenses	165.774.434
<b>Chapitre III. — Recettes et Dépenses pour ordre.</b>		
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique .....	31.903.000
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'Etat, ou dépôts de fonds, ou placements temporaires en titres de l'emprunt grand-ducal .....	1.000.000
3	Postes — Remboursements aux Offices étrangers.....	107.850
4	Télégraphes et téléphones — Remboursements aux Offices étrangers, frais d'express et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptables .....	950.500
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation. (Loi du 26 juin 1897) .....	7.455.367
6	Chemins de fer à petite section. — Intérêts et amortissement de cet emprunt. (Loi du 26 juin 1897).....	225.702
7	Id. — Produits des rachats anticipatifs des concessions minières octroyées par la loi du 6 juin 1898 .....	p <sup>r</sup> mém.
8	Assurance-invalidité et vieillesse. — Fonds spécial (art. 61 de la loi du 6 mai 1911).	300.000
9	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation. (Loi du 28 juin 1911) .....	10.026.000
10	Id. — Intérêts et amortissement de cet emprunt .....	482.807
	Total .....	52.451.226

**Arrêté grand-ducal du 22 mai 1926, concernant l'exécution de la loi du Budget pour l'exercice 1926.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi de ce jour, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1926;

Sur le rapport de Notre Gouvernement;

Avons arrêté et arrêtons:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les membres du Gouvernement sont autorisés, chacun dans son département, à disposer des crédits portés au budget des dépenses pour 1926. Ils ordonneront et régleront, en se conformant aux lois et règlements, les dépenses qui, par leur nature, rentrent dans le libellé des articles respectifs.

**Art. 2.** La répartition des crédits communs à plusieurs départements sera faite par le Gouvernement en conseil.

**Art. 3.** Les membres du Gouvernement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Mémorial*.

Château de Fischbach, le 22 mai 1926.

*Les Membres du Gouvernement,*  
**P. Prüm. N. Dumont. O. Decker. Et. Schmit.**

**Charlotte.**

**Großh. Beschluß vom 22. Mai 1926, die Ausführung des Budgetgesetzes für das Jahr 1926 betreffend.**

Wir **Charlotte**, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, das Budget der Einnahmen und Ausgaben von 1926 betreffend;

Auf den Bericht Unserer Regierung;

Haben beschlossen und beschließen:

**Art. 1.** Die Mitglieder der Regierung sind ermächtigt, jedes in seinem Departement, über die ins Ausgabenbudget von 1926 eingetragenen Kredite zu verfügen. Sie werden die nach ihrer Natur unter die verschiedenen Artikel gehörenden Ausgaben nach den bestehenden Gesetzen und Reglementen anordnen und regeln.

**Art. 2.** Die Verteilung der mehreren Departementen gemeinschaftlichen Kredite geschieht durch die Regierung im Konseil.

**Art. 3.** Die Mitglieder der Regierung sind, insofern es sie betrifft, mit der Vollziehung dieses Beschlusses, der im „Memorial“ veröffentlicht werden soll, beauftragt.

Schloß Fischbach, den 22. Mai 1926.

*Die Mitglieder der Regierung,*  
**P. Prüm. N. Dumont. O. Decker. Et. Schmit.**

**Charlotte.**

**Avis. — Justice.** — Par arrêté grand-ducal du 13 mai 1926, M. Grégoire *Schraell*, président du tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été nommé juge-commissaire aux ordres près le même tribunal pour la durée d'une année à partir du 15 mars 1926. — 15 mai 1926.

**Avis. — Jurys d'examen.** — A la prochaine session ordinaire des jurys, les examens pour la candidature en philosophie et lettres préparatoire à l'étude du droit, pour la candidature en philosophie et lettres préparatoire au doctorat en philosophie et lettres, le premier et le second examen de la candidature en sciences physiques et mathématiques, le premier et le second examen de la candidature en sciences naturelles, les examens pour la candidature et le premier doctorat en droit, pour la candidature en médecine, pour le grade de candidat-vétérinaire, pour le grade de candidat en pharmacie, pour le grade de candidat en art dentaire et pour les doctorats en philosophie et lettres, en sciences physiques et mathématiques et en sciences naturelles devront être terminés avant le 15 octobre prochain. Les autres examens pourront avoir lieu après cette date.

Les demandes d'admission pour tous les examens de la session d'automne 1926 devront être adressées au Département de l'instruction publique avant le 15 août prochain, accompagnées des pièces justificatives exigées par l'art. 43 de la loi du 8 mars 1875, modifiée par la loi du 6 juin 1923. Passé ce délai, aucune demande ne pourra plus être reçue. — 19 mai 1926.